Objectif: Promotion des ventes et amélioration de la position des produits de la pêche sur les marchés

Base juridique: Richtlinien für die Gewährung von Zuwendungen des Landes zur Förderung des Absatzes und zur Verbesserung der Marktposition land-, forst- und fischwirtschaftlicher Erzeugnisse (Entwurf)

Budget: 230 000 marks allemands (environ 116 162 écus)

Intensité ou montant de l'aide: 25 % des dépenses éligibles

Durée: 1999

Conditions: Celles prévues au règlement (CE) nº 3699/93 du Conseil et dans les lignes directrices pour l'examen des aides dans le secteur

Date d'adoption: 12.6.1998

État membre: Allemagne (Schleswig-Holstein)

Numéro de l'aide: N 194/98

Titre: Aides à l'entreprise Günter Ewald, à Husum, et à la coopérative de pêche de Fehmarn

Objectif: Modernisation et amélioration des conditions de transformation et de commercialisation des produits de la pêche

Base juridique: Bewilligungsbescheid der Stadt Husum an die Firma Ewald, Husum; Zuwendungsbescheid des Landes an die Fischereigenossenschaft Fehmarn, Burg auf Fehmarn

Budget: 311 844 marks allemands (environ 157 496 écus)

Intensité ou montant de l'aide: Selon les taux de participation fixés à l'annexe IV du règlement (CE) nº 3699/93 du Conseil

Durée: 1998

Conditions: Celles prévues au règlement (CE) nº 3699/93 et dans les lignes directrices pour l'examen des aides dans le secteur

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire nº IV/M.1129 — Commercial Union/Berlinische Lebensversicherung AG)

(98/C 236/07)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 30 juin 1998, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CEE) nº 4064/89 du Conseil. Le texte intégral de cette décision est disponible seulement en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

— en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page de couverture),

— en support électronique dans la version «CEN» de la base de données Celex; il porte le numéro de document 398M1129. Celex est le système de documentation automatisée du droit communautaire; pour plus d'informations concernant les abonnements, prière de s'adresser à:

EUR-OP
Information, Marketing and Public Relations (OP/4B)
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
[téléphone (352) 29 29-42455; télécopieur (352) 29 29-42763].